

8. c.

La réponse a est fausse. L'apprenti chercheur base bien son analyse sur un corpus de données textuelles intégrales, mais le processus d'analyse vise justement à mettre en évidence les unités sémantiques en lien avec sa recherche. Il va donc identifier puis sélectionner les données textuelles qui l'intéressent. La réponse b est fausse. Le croisement des discours permet de mettre en évidence des cohérences ou incohérences, des points de vue similaires ou des oppositions. Le but n'est donc pas uniquement de trouver des unités sémantiques identiques entre les discours, mais bien de répondre à la question de recherche. La réponse d est fausse. Il est évident que l'apprenti chercheur va conserver les unités de sens qui sont en lien avec l'objectif de sa recherche.

9. c et d.

Les réponses a et b sont considérées fausses car la première lecture ne sert pas à identifier les thèmes et encore moins les sous-thèmes, bien que le chercheur puisse les appréhender dès la première lecture. En première lecture, l'apprenti chercheur va plutôt s'attacher à déceler les unités sémantiques qui donnent du relief aux textes. En plus des propositions c et d, il est intéressant également de repérer au sein des données textuelles les cohérences ou incohérences au sein d'un même discours ou entre discours, les oppositions, les contradictions, etc.

10. a et b.

Les réponses a et b sont justes car le corpus de données textuelles correspond bien aux données brutes dont dispose l'apprenti chercheur. Les réponses c et d sont fausses. Il ne faut pas confondre le cadre théorique ou cadre conceptuel, issu de la problématique théorique, avec le cadre thématique de l'analyse thématique qui comprend tout ou partie des données textuelles portant sur l'objet de recherche qui intéresse l'apprenti chercheur.

11. b.

La réponse a est fausse. Les opinions sont difficilement évaluables alors que les attitudes sont caractérisées par une composante affective évaluable. La réponse c est fausse. En effet, l'analyse des attitudes ne porte pas directement sur un thème mais sur la position (attitude) d'un sujet par rapport à ce thème. La réponse d est fausse. Ce n'est pas le sujet qui est évalué mais, avec l'attitude, la manifestation extérieure de ses dispositions par rapport à un thème.

12. c et d.

La réponse a est fausse. L'analyse des attitudes ne porte pas sur l'identification des unités sémantiques mais sur la position d'un sujet (émetteur) par rapport à un thème. La réponse b est fausse. En effet, l'objectivité n'est pas un risque en recherche mais au contraire un critère de rigueur scientifique. Le risque est bien lié à la subjectivation car c'est l'apprenti chercheur qui réalise une évaluation de la direction et de l'intensité des attitudes relevées au sein des données textuelles.

13. d.

Les réponses a, b et c sont fausses. La fréquence permet de quantifier le nombre de fois où une valeur (unité sémantique, thème, etc.) est identifiée dans un recueil de données textuelles. Le calcul établit un rapport entre cet « effectif de valeur » et le nombre de sujets qui ont effectivement participé à la recherche. La fréquence est plus objective que le calcul de pourcentage.

QROC

1. Le sujet émetteur d'un discours n'est jamais complètement objectif. Lorsqu'il parle, il traduit sa pensée qui est nécessairement subjective car empreinte de références qui interagissent avec lui. Ces références sont de l'ordre de l'identité, de la culture, de l'appartenance sociale ou professionnelle, etc. L'apprenti chercheur utilise donc des données textuelles contextualisées car intimement liées au moment où elles sont produites.

2. En général, l'analyse thématique est présentée sous forme d'un tableau avec une colonne où sont indiquées les catégories thématiques identifiées et une autre où sont transcrits les extraits de discours significatifs. Dans le cas de cet entraînement, le tableau pourrait être le suivant :

Catégories thématiques (ou thèmes)	Extraits de discours significatifs
Soins techniques	« Nous branchons le monitoring tout en écoutant les transmissions orales de l'anesthésiste ou de l'infirmier(ère) anesthésiste » (Fleur, E1, l. 2); « la sécurité et la mise en œuvre des prescriptions sont prioritaires » (Fleur, E1, l. 7); « il faut bien écouter tout en techniquant le patient » (Fleur, E1, l. 4).
Soins de confort	« Nous veillons aussi au confort de l'opéré » (Fleur, E1, l. 7); « Ensuite nous passons une chemise d'opéré à la personne encore endormie et nous plaçons un oreiller. Nous installons également systématiquement une couverture chauffante [...] » (Fleur, E1, l. 9).
Communication	« Nous lui parlons dès l'entrée en SSPI. Nous expliquons nos gestes et surtout nous donnons des informations rassurantes, comme "l'intervention est terminée, tout s'est très bien passé, vous êtes dans votre lit, etc." » (Fleur, E1, l. 13).
Travail d'équipe	« Tout en écoutant les transmissions orales de l'anesthésiste ou de l'infirmier(ère) anesthésiste » (Fleur, E1, l. 2); « Là, en général tout le monde aide, l'anesthésiste, le brancardier, etc. » (Fleur, E1, l. 9).

Auto-évaluation

Complétez le logigramme des missions de l'IDE en milieu scolaire.



Corrigé

Les missions de l'IDE en milieu scolaire offrent un très bon exemple de ce que peut être concrètement une activité de soin préventive auprès d'une population donnée. Les missions d'un IDE dans un tel contexte impliquent une optique préventive et des interventions dans le cadre de la survenue de problèmes de santé (maltraitements, maladies...).

